



Élaboration du SAGE du bassin versant de l'Yerres & de ses documents constitutifs

Atlas cartographique

Document validé en CLE le 23 mai 2011



Sommaire

- Carte 1 : Périmètre et cours d'eau du SAGE de l'Yerres
- Carte 2 : Masses d'eau superficielles du territoire du SAGE de l'Yerres
- Carte 3 : Masses d'eau souterraines du territoire du SAGE de l'Yerres
- Carte 4 : Communautés de communes ou d'agglomération et syndicats d'agglomération nouvelle
- Carte 5 : Les structures communales ayant la compétence Eau potable
- Carte 6 : Les structures communales ayant la compétence Assainissement
- Carte 7 : Les syndicats d'aménagement et d'entretien de rivière
- Carte 8 : Mode d'occupation des sols en 2003 sur le territoire du SAGE de l'Yerres
- Carte 9 : Répartition et densité de population
- Carte 10 : Organisation et infrastructure de la distribution d'eau potable
- Carte 11 : Captages prioritaires du SDAGE et du Grenelle du territoire du SAGE Yerres et aires d'alimentation des captages de la fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres
- Carte 12 : Sécurisation de l'alimentation en eau potable
- Carte 13 : Prélèvements dans la nappe du Champigny
- Carte 14 : Zone de répartition des eaux de la nappe de Champigny (inclus les nappes jusqu'à l'Yprésien)
- Carte 15 : Organisation de la collecte et du traitement des Eaux Usées
- Carte 16 : Existence de zonages d'assainissement
- Carte 17 : Existence de schémas directeurs d'assainissement ou de diagnostic d'assainissement
- Carte 18 : Activités agricoles
- Carte 19 : Grandes cultures et maraîchage
- Carte 20 : Activités industrielles et artisanales
- Carte 21 : Usages et activités de loisirs liés à l'eau et aux espaces associés
- Carte 22 : Stations de suivi de la qualité physico-chimique des masses d'eau superficielles
- Carte 23 : Stations de suivi de la qualité biologique des masses d'eau superficielles
- Carte 24 : Stations de suivi piscicole
- Carte 25 : Stations de suivi qualitatif et quantitatif des ressources souterraines
- Carte 26 : Résultats des analyses sur le paramètre nitrates sur la période 2005-2008
- Carte 27 : Résultats des indices biologiques sur 5 stations pour 2005
- Carte 28 : Contamination des sédiments par les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) entre 2003 et 2007 (Seuils SEQ Eau)
- Carte 29 : Contamination des sédiments (Seuils SEQ) par les métaux entre 2003 et 2007
- Carte 30 : Contamination des eaux superficielles par les produits phytosanitaires pour l'année 2007
- Carte 31 : Objectifs d'état écologique des masses d'eau cours d'eau et plans d'eau
- Carte 32 : Objectifs d'état chimique des masses d'eau cours d'eau et plans d'eau
- Carte 33 : Objectifs d'état global des masses d'eau cours d'eau et plans d'eau
- Carte 34 : Objectif d'état global des masses d'eau souterraines
- Carte 35 : Milieux aquatiques et espaces associés d'intérêt écologique. Espèces et sites remarquables
- Carte 36 : Zones naturelles remarquables
- Carte 36bis : Carte des enveloppes de zones humides selon l'étude DRIEE de 2010
- Carte 37 : Qualité des habitats et causes d'altération
- Carte 38 : Milieux aquatiques et espaces associés d'intérêt écologique et fonctionnalités piscicole
- Carte 39 : Vulnérabilité de la nappe de Champigny. Risque d'érosion et zones d'infiltration préférentielle
- Carte 40 : Principaux risques de pollution ponctuelle et diffuse
- Carte 41 : Aléa retrait-gonflement des sols argileux sur le bassin du SAGE
- Carte 42 : Risques liés aux phénomènes de crues et inondations
- Carte 42bis : Réseau hydrographique du bassin versant. Plus Hautes Eaux Connues de l'Yerres et zones d'aléa inondation
- Carte 43 : Tronçons à préserver au regard de leur faible altération hydromorphologique
- Carte 44 : Sites prioritaires pour la restauration de la ripisylve
- Carte 45 : Sites prioritaires pour la restauration hydromorphologique des cours d'eau
- Carte 46 : Préconisations de restauration, de gestion et d'entretien des zones humides

Préambule :

La carte n°1 des cours du SAGE de l'Yerres a été construite à partir d'éléments transmis par les services police de l'eau des différents départements du SAGE de l'Yerres. Or il est à noter que les services de l'Etat pour l'application des préconisations du SAGE du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et des prescriptions du Règlement du SAGE se baseront sur les éléments suivants :

- Pour la police de l'eau de Seine et Marne les cours d'eau sont les traits bleus pleins ou pointillés de la dernière carte IGN connue au 1/25 000ème.
- Pour la police de l'eau du Val de Marne, les cours d'eau sont définis par un arrêté préfectoral daté du 6 mars 2008 (n° 2008 - 1048), joint à cette note.
- Pour la police de l'eau de l'Essonne, les cours d'eau sont définis par un arrêté préfectoral daté du 9 Août 2007, joint à cette note.
-

Cette carte fait foi en terme de délimitation des cours d'eau au regard des connaissances actuelles.